



SUDINE® POUDRE

USAGE

SUDINE® POUDRE est un traitement pour la transpiration excessive des pieds et ses conséquences : bromhydrose, macération, démangeaisons, irritations. **SUDINE® POUDRE** laisse la peau douce et sèche. **SUDINE® POUDRE** peut également s'utiliser pour le traitement de la transpiration excessive des mains.

MODE D'ACTION

SUDINE® POUDRE régule la transpiration et combat les mauvaises odeurs grâce à l'action combinée des actifs naturels de la Sauge Officinale et de la poudre de pierre d'Alun qui lui confèrent des propriétés astringentes, déodorantes et antiseptiques.

SUDINE® POUDRE combat durablement la transpiration excessive et ses désagréments par son action astringente sur les glandes sudoripares. En resserrant les pores, les tannins naturels contenus dans **SUDINE® POUDRE**, diminuent naturellement la sudation sans la bloquer.

L'excès d'humidité est efficacement combattu par des absorbants neutres. La fermentation bactérienne et les variations de pH qui s'en suivent sont freinées par des actifs bactériostatiques et fongicides, d'origine naturelle, spécifiques des souches dégradant la sueur et évite ainsi l'apparition de mycose.

En quelques jours, la peau ne macérant plus, elle retrouve son tonus et sa résistance, permettant l'espacement du traitement.

SUDINE® POUDRE augmente ainsi le confort de port de tous les types de chaussures (sport, ville ou chaussures de sécurité).

MODE D'EMPLOI

Traitement d'attaque: durant 6 jours consécutifs, mettre le contenu d'un sachet de **SUDINE® POUDRE** dans chaque chaussette (en coton ou en laine de préférence au synthétique) ou directement dans la chaussure, si vous ne portez pas de chaussettes.

Traitement d'entretien: utiliser le contenu d'un sachet de **SUDINE® POUDRE** 1 à 2 fois par semaine dès que le besoin se fait ressentir.

EXPERIMENTATION

Mesure de l'efficacité de Sudine par analyse d'image de coloration d'empreintes. F.Hauth SORIFA

INGREDIENTS

Talc, Zea Mays Starch, Potassium Alum, Tannic Acid, Salvia Officinalis, Undecylenoyl Glycine, Limonene, Linalool.
Testé sous contrôle dermatologique.

Dans son emballage d'origine et dans des conditions normales de stockage à température ambiante, **SUDINE® POUDRE** bénéficie d'une péremption après ouverture de 12 mois.

FABRICATION - CONTROLE

SUDINE® POUDRE est préparé sous la surveillance de pharmaciens. Les matières premières entrant dans sa composition ont été sélectionnées de manière à limiter le risque de réactions allergiques ou irritatives. Les contrôles de fabrication conformes à la loi du 10/07/75 sont effectués sous surveillance pharmaceutique. Le remplissage des contenants est conforme au décret n° 78-166 et aux directives européennes 75/106/CEE et 76/211/CEE.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Tenir hors de portée des jeunes enfants. Sauf avis autorisé, ne pas utiliser en cas d'épilepsie, ne pas utiliser pendant la grossesse et l'allaitement, ni chez l'enfant de moins de 3 ans.

CONDITIONNEMENT

- Boîte individuelle de 6 sachets-doubles, disponible en pharmacie : Code ACL 662583 0
- Présentoir de 12 boîtes de 6 sachets-doubles, disponible en pharmacie : Code ACL 2537419
- Boîte collective de 100 sachets-doubles, (Papier, P.E. et carton recyclables).

